

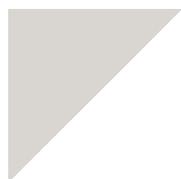
# Recueil

## des Actes Administratifs

# 2021

Partie 1 - Conseil départemental - N° 1-04

Séance du 1 juillet 2021





## SOMMAIRE

-----

L'élection du Président du Conseil départemental (ID WD : 25677).....	5
La détermination de la composition de la Commission permanente (ID WD : 25679).....	9
L'élection des membres de la Commission permanente (ID WD : 25680).....	13





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE

**DOSSIER N° 1**

**SÉANCE DU 1 JUILLET 2021**

-----

Conformément aux dispositions de l'article L. 3121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil départemental se réunit de plein droit le jeudi 1 juillet 2021 à 16 h, en l'Hôtel du Département dans la salle Guillaume Louis.

**Sont présents :**

M. Jean-Gérard PAUMIER, M. Henri ALFANDARI, M. Alain ANCEAU, MME Nadège ARNAULT, M. Jean-Marie CARLES, MME Martine CHAIGNEAU, M. Franck CHARTIER, MME Cécile CHEVILLARD, MME Jocelyne COCHIN, MME Barbara DARNET-MALAQUIN, M. Cédric DE OLIVEIRA, MME Pascale DEVALLEE, MME Eloïse DRAPEAU, M. Brice DROINEAU, M. Gérard DUBOIS, MME Brigitte DUPUIS, M. Bruno FENET, M. Franck GAGNAIRE, MME Geneviève GALLAND, MME Valérie GERVES, MME Sylvie GINER, MME Sabrina HAMADI, MME Valérie JABOT, M. François LAFOURCADE, M. Olivier LEBRETON, M. Rémi LEVEAU, M. Vincent LOUAULT, MME Solenne MARCHAND, M. Etienne MARTEGOUTTE, M. Patrick MICHAUD, MME Agnès MONMARCHÉ-VOISINE, M. Judicaël OSMOND, MME Isabelle RAIMOND-PAVERO, M. Wilfried SCHWARTZ, M. Laurent THIEUX, MME Anne TRUET, MME Valérie TUROT, MME Ursula VOGT

**Sont absents et excusés :**

.....  
L'assemblée est présidée par Madame Jocelyne COCHIN, doyenne d'âge, Monsieur Rémi LEVEAU, benjamin de l'assemblée remplissant les fonctions de secrétaire.

Constatation a été faite par la Présidente que les conditions de quorum sont réunies, la séance est donc ouverte.

.....

### L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL (ID WD : 25677)

Conformément à l'article L. 3121-9 du code général des collectivités territoriales, et après le renouvellement général des conseils départementaux, le Conseil départemental d'Indre et Loire se réunit de plein droit le jeudi 1er juillet 2021 pour procéder à l'élection du président, à la détermination de la composition de la commission permanente et à l'élection des membres de la commission permanente.

Selon les dispositions de l'article L 3122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, "Le Président est élu à la majorité absolue des membres du Conseil Départemental pour une durée de six ans. Si cette élection n'est pas acquise après les deux premiers tours de scrutin, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative des membres du Conseil Départemental. En cas d'égalité des voix, l'élection est acquise au bénéfice de l'âge."

Par ailleurs, la loi n° 2021-191 du 22 février 2021 portant report, de mars à juin 2021, du renouvellement général des conseils départementaux, des conseils régionaux et des assemblées de Corse, de Guyane et de Martinique précise que "le mandat des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des membres de l'Assemblée de Corse et des conseillers aux assemblées de Guyane et de Martinique élus en juin 2021 prend fin en mars 2028."

Sous la présidence du doyen d'âge, le plus jeune membre faisant fonction de secrétaire, ont été enregistrées les opérations suivantes :

Premier tour

Une candidature à la Présidence a été enregistrée : Monsieur Jean-Gérard PAUMIER

***Retour sommaire***

Il est alors procédé à l'élection du Président au scrutin secret.

Il y a 38 votants.

Les résultats sont les suivants :

M. Jean-Gérard PAUMIER : 26 voix

11 bulletins blancs

1 bulletin nul

A la suite des opérations liées à cette élection, Monsieur Jean-Gérard PAUMIER ayant obtenu 26 voix, et la majorité absolue étant de 20, Monsieur Jean-Gérard PAUMIER a été déclaré élu Président du Conseil Départemental au 1er tour.

**DELIBÉRATION**

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER est élu Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire et prend place à la tribune.

*Acte exécutoire immédiatement après sa transmission et publication, en application de l'article L.221-2 du code des relations entre le public et l'administration.*

.....  
Acte exécutoire après transmission et publication, les actes de portée individuelle devant être notifiés.  
L'original de ce document a été signé électroniquement

Signé par : Jean-Gerard PAUMIER Date : 02/07/2021 Qualité : Président du Conseil Départemental 
--





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE

**DOSSIER N° 2**

**SÉANCE DU 1 JUILLET 2021**

-----

Conformément aux dispositions de l'article L. 3121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil départemental se réunit de plein droit le jeudi 1 juillet 2021 à 16 h, en l'Hôtel du Département dans la salle Guillaume Louis.

**Sont présents :**

M. Jean-Gérard PAUMIER, M. Henri ALFANDARI, M. Alain ANCEAU, MME Nadège ARNAULT, M. Jean-Marie CARLES, MME Martine CHAIGNEAU, M. Franck CHARTIER, MME Cécile CHEVILLARD, MME Jocelyne COCHIN, MME Barbara DARNET-MALAQUIN, M. Cédric DE OLIVEIRA, MME Pascale DEVALLEE, MME Eloïse DRAPEAU, M. Brice DROINEAU, M. Gérard DUBOIS, MME Brigitte DUPUIS, M. Bruno FENET, M. Franck GAGNAIRE, MME Geneviève GALLAND, MME Valérie GERVES, MME Sylvie GINER, MME Sabrina HAMADI, MME Valérie JABOT, M. François LAFOURCADE, M. Olivier LEBRETON, M. Rémi LEVEAU, M. Vincent LOUAULT, MME Solenne MARCHAND, M. Etienne MARTEGOUTTE, M. Patrick MICHAUD, MME Agnès MONMARCHÉ-VOISINE, M. Judicaël OSMOND, MME Isabelle RAIMOND-PAVERO, M. Wilfried SCHWARTZ, M. Laurent THIEUX, MME Anne TRUET, MME Valérie TUROT, MME Ursula VOGT

**Sont absents et excusés :**

.....  
La séance est présidée par Monsieur Jean-Gérard PAUMIER , Président du Conseil départemental  
.....

### LA DÉTERMINATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE (ID WD : 25679)

Conformément à l'article L.3122-5, alinéa 1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil départemental fixe le nombre de Vice-présidents et des autres membres de la Commission permanente.

M. le Président propose que la Commission permanente soit composée de 37 membres en plus du Président du Conseil départemental.

Il est procédé au vote à main levée.  
Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

M. le Président propose de fixer le nombre des vice-présidents à 11

Il est procédé au vote à main levée.  
Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

*Acte exécutoire immédiatement après sa transmission et publication, en application de l'article L.221-2 du code des relations entre le public et l'administration.*

Envoyé en préfecture le 02/07/2021  
Reçu en préfecture le 02/07/2021  
Affiché le   
ID : 037-223700014-20210701-CD\_010721\_00002-DE

.....  
Acte exécutoire après transmission et publication, les actes de portée individuelle devant être notifiés.  
L'original de ce document a été signé électroniquement

Signé par: Jean-Gerard PAUMIER  
Date: 02/07/2021  
Qualité: Président du Conseil  
Départemental







## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE

DOSSIER N° 3

SÉANCE DU 1 JUILLET 2021

-----

Conformément aux dispositions de l'article L. 3121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil départemental se réunit de plein droit le jeudi 1 juillet 2021 à 16 h, en l'Hôtel du Département dans la salle Guillaume Louis.

**Sont présents :**

M. Jean-Gérard PAUMIER, M. Henri ALFANDARI, M. Alain ANCEAU, MME Nadège ARNAULT, M. Jean-Marie CARLES, MME Martine CHAIGNEAU, M. Franck CHARTIER, MME Cécile CHEVILLARD, MME Jocelyne COCHIN, MME Barbara DARNET-MALAQUIN, M. Cédric DE OLIVEIRA, MME Pascale DEVALLEE, MME Eloïse DRAPEAU, M. Brice DROINEAU, M. Gérard DUBOIS, MME Brigitte DUPUIS, M. Bruno FENET, M. Franck GAGNAIRE, MME Geneviève GALLAND, MME Valérie GERVES, MME Sylvie GINER, MME Sabrina HAMADI, MME Valérie JABOT, M. François LAFOURCADE, M. Olivier LEBRETON, M. Rémi LEVEAU, M. Vincent LOUAULT, MME Solenne MARCHAND, M. Etienne MARTEGOUTTE, M. Patrick MICHAUD, MME Agnès MONMARCHÉ-VOISINE, M. Judicaël OSMOND, MME Isabelle RAIMOND-PAVERO, M. Wilfried SCHWARTZ, M. Laurent THIEUX, MME Anne TRUET, MME Valérie TUROT, MME Ursula VOGT

**Sont absents et excusés :**

.....  
La séance est présidée par Monsieur Jean-Gérard PAUMIER, Président du Conseil départemental  
.....

### L'ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE (ID WD : 25680)

Conformément à l'article L.3122-5, alinéa 2 du Code général des collectivités territoriales, une suspension de séance d'une heure est respectée, pour le dépôt de listes.

La séance est levée à 16 h 42

La séance est reprise à 17 h 42

M. le Président constate qu'une seule liste a été déposée.  
Celle-ci est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

M. le Président en donne lecture :

Madame Nadège ARNAULT  
Monsieur Patrick MICHAUD  
Madame Valérie GERVES  
Monsieur Judicaël OSMOND  
Madame Pascale DEVALLEE  
Monsieur Olivier LEBRETON  
Madame Sylvie GINER  
Monsieur Alain ANCEAU  
Madame Valérie JABOT  
Monsieur Etienne MARTEGOUTTE  
Madame Cécile CHEVILLARD  
Monsieur Cédric DE OLIVEIRA  
Madame Isabelle RAIMOND-PAVERO  
Monsieur Gérard DUBOIS

***Retour sommaire***

Madame Jocelyne COCHIN  
Monsieur Vincent LOUAULT  
Madame Geneviève GALLAND  
Monsieur Franck CHARTIER  
Madame Brigitte DUPUIS  
Monsieur Henri ALFANDARI  
Madame Valérie TUROT  
Monsieur Brice DROINEAU  
Madame Barbara DARNET-MALAQUIN  
Monsieur Bruno FENET  
Madame Eloïse DRAPEAU  
Monsieur Laurent THIEUX  
Madame Agnès MONMARCHE-VOISINE  
Monsieur Rémi LEVEAU  
Madame Anne TRUET  
Monsieur Wilfried SCHWARTZ  
Madame Solenne MARCHAND  
Monsieur Jean-Marie CARLES  
Madame Martine CHAIGNEAU  
Monsieur Franck GAGNAIRE  
Madame Sabrina HAMADI  
Monsieur François LAFOURCADE  
Madame Ursula VOGT

Les différents sièges de la Commission permanente sont consécutivement pourvus immédiatement dans l'ordre de liste, en application de l'article L.3122-5 alinéa 2 et 3 du Code général des collectivités territoriales.

La liste définitive de la Commission permanente est ainsi constituée :

Président : Jean-Gérard PAUMIER

Vice-Présidents :

1ère Vice-présidence	:	Madame Nadège ARNAULT
2ème Vice-présidence	:	Monsieur Patrick MICHAUD
3ème Vice-présidence	:	Madame Valérie GERVES
4ème Vice-présidence	:	Monsieur Judicaël OSMOND
5ème Vice-présidence	:	Madame Pascale DEVALLEE
6ème Vice-présidence	:	Monsieur Olivier LEBRETON
7ème Vice-présidence	:	Madame Sylvie GINER
8ème Vice-présidence	:	Monsieur Alain ANCEAU
9ème Vice-présidence	:	Madame Valérie JABOT
10ème Vice-présidence	:	Monsieur Etienne MARTEGOUTTE
11ème Vice-présidence	:	Madame Cécile CHEVILLARD

Autres membres :

- Monsieur Cédric DE OLIVEIRA
- Madame Isabelle RAIMOND-PAVERO
- Monsieur Gérard DUBOIS
- Madame Jocelyne COCHIN
- Monsieur Vincent LOUAULT
- Madame Geneviève GALLAND
- Monsieur Franck CHARTIER
- Madame Brigitte DUPUIS
- Monsieur Henri ALFANDARI
- Madame Valérie TUROT
- Monsieur Brice DROINEAU
- Madame Barbara DARNET-MALAQUIN
- Monsieur Bruno FENET
- Madame Eloïse DRAPEAU

- Monsieur Laurent THIEUX
- Madame Agnès MONMARCHE-VOISINE
- Monsieur Rémi LEVEAU
- Madame Anne TRUET
- Monsieur Wilfried SCHWARTZ
- Madame Solenne MARCHAND
- Monsieur Jean-Marie CARLES
- Madame Martine CHAIGNEAU
- Monsieur Franck GAGNAIRE
- Madame Sabrina HAMADI
- Monsieur François LAFOURCADE
- Madame Ursula VOGT

*Acte exécutoire immédiatement après sa transmission et publication, en application de l'article L.221-2 du code des relations entre le public et l'administration.*

.....  
Acte exécutoire après transmission et publication, les actes de portée individuelle devant être notifiés.  
L'original de ce document a été signé électroniquement

Signé par : Jean-Gerard PAUMIER  
Date : 02/07/2021  
Qualité : Président du Conseil  
Départemental





Recueil consultable à la Direction des Archives Départementales, 6 rue des Ursulines, TOURS, en contactant le 02.47.60.88.88 ou en transmettant votre demande précise à cette adresse électronique : [archives@departement-touraine.fr](mailto:archives@departement-touraine.fr)

Tous droits de reproduction réservés

Pour Copie Conforme :

Le Président du Conseil départemental  
Jean-Gérard PAUMIER

Tous les actes publiés au présent recueil ont fait l'objet d'un accusé de réception attestant de la date de leur transmission au représentant de l'État.

Recueil publié le 02/07/2021

***Retour sommaire***